

Commission des finances du 30 septembre (A3, 16h-)

Ordre du jour:

- lettre de cadrage budgétaire de l'année 2011

Mme Véronique LEBLOIS (nouvel : trésorerie générale du Nord, chef service comptabilité, resp qualité comptable, arrivée en 1er sept 2010).

Dans le bain tout de suite, car il y a bientôt un contrôle de la trésorerie générale (suite à celui d'il y a 3 ans) et de la chambre régionale des comptes.

PR: Lettre cadrage passe au CA du 15 octobre. Evaluation se basant sur le cadrage de l'Etat et des ressources propres de l'établissement, puis composantes et services feront remonter des propositions de budget. Budget politique et pas simplement comptable. Evaluation masse salariale et "fonds d'emploi" va aussi être intégré.

Evaluation de la DG (Dotation Globale) de l'établissement basé sur le modèle "SYMPA" qui répartit les crédits et définit des critères sur un sur ou sous emploi (entraîne des compensations financières de l'ordre de 25k€/emploi). Modèle de répartition: dépend d'une enveloppe Licence et une Master, une partie sur l'activité, l'autre sur la performance. Changements des flux d'étudiants dans d'autres établissements impactent "tous" les établissements. En plus, le modèle n'est pas stabilisé, notamment à cause d'un lobbying de groupements d'universités ou composantes d'universités. Des critères ont changé, particulièrement ceux liés à la reconnaissance de l'activité d'enseignement: en ST, en SHS, en IUT ... Tout cela complique l'exercice de prévision. Contexte ou l'Etat met en place une politique de limitation de ses dépenses, possible donc que l'augmentation envisagée initialement pour les universités soient poursuivies. Débats autour de la loi de finance ... hypothèse d'une augmentation très limitée. Hypothèse "basse" loin de ce qui était envisagé en 2009. Je proposerai de n'ouvrir les crédits qu'à hauteur d'un certain pourcentage. Toujours un certain nombre d'inquiétude, car parfois les charges augmentent (ex. compensation TD/TP, l'Etat n'a pas abondé, les répartitions ont juste changé mais pas de crédits supplémentaires). Dotation Etat, même si il y a des références "implicites"

Le socle, ex DGF, + le quadriennal était conservé si SYMPA donnait des ressources inférieures ("excédents d'initialisation"). SYMPA 1 pour 2009, SYMPA 2 pour 2010, aura-t-on un SYMPA 3 pour 2011 ?

A ce budget, il faut ajouter d'autres ressources:

- "bonus quadriennal" + 1.250/an pendant 4 ans (soit 5M sur l'ensemble du contrat)
- ressources recherche (préciput ANR)
- ressources de transfert (FC et taxe apprentissage)

Agent comptable: question des "produits financiers" qui vont être modifiés. Gestion très complexe, placé sur des valeurs qui rapportent de moins en moins depuis la crise économique.

PR: difficile d'avancer sur le chantier des coûts complets.

PS: les fondamentaux, on est en train de les élaborer (recensement des surfaces, maintenant affectation) et fiabilisation des collectes de données des consommations (fluides, chauffage ...).

PR: projet qui n'a pu aboutir l'an passé, mais on va avancer. Expérimentations avec certaines composantes/labs. Modèle de coût complet doit être bien pensé, pas si simple que cela. Pour l'instant on reste sur un régime de contributions forfaitaires.

PR: il y a pas mal d'opération de sécurité. Avec le Plan Campus, il va y avoir une amélioration des conditions de vie et de travail (120Me en tout), mais on était sur une fourchette de 340e (avec Ecole Centrale et Chimie comprises). Ressources liées au RCE. Marge de manoeuvre sur la masse

salariale, il faut être très prudent. Marge de manoeuvre sont liés au fait qu'il y a des emplois non pourvu sur l'ensemble de l'année, par contre la masse salariale est "présente". Proposition d'engager sur des dépenses qui sont récurrentes (politique sociale et de l'emploi).

Au titre des nouvelles compétences, l'Etat transfère des ressources. On a estimé ces crédits supplémentaires à 275k€ (fléchés pour la politique sociale). Transfert d'une responsabilité qu'assumait le rectorat, il y a transfert des ressources, mais pas des personnels qui gèrent ces ressources ... Ex. Travail sur les carrières de MCF est fait par l'établissement alors que c'était le Ministère avant.

PS: en budget global, Lille 1 doit être la 12/13ième en terme de volume.

PR: 250k€ pour le passage aux RCE, mais sera intégré ensuite à l'enveloppe globale. Quand c'est globalisé on a toujours un peu de mal à retrouver ses petits.

NP: est-ce que l'on évalue la surcharge due au transfert ?

PR: on aura des indicateurs sur certains aspects. N'oublions pas que le Ministère nous reconnaît un déficit de 140 postes ... (multipliez par environ 45k€/poste pour avoir une idée du manque).

YS: abordé la question de la gestion de la masse salariale en CTP ? Content de l'apprendre, demande à ce que les documents CTP et compte-rendu soient accessibles aux élus et à tous les personnels. D'où sort ce 0.4% ? Manque d'information sur la masse salariale, sa répartition, son utilisation. Rappel: vue complète sur les primes + OJ au CS au CEVU puis au CA.

PR: disparition des "primes", discuté au CA du 15 octobre. Proposition qui conduit à un syt de décision de prise en charge des responsabilités, collégiale et collectif.

PS: ne pas se tromper de registre de compétence. Sur la masse salariale et le plafond d'emploi doit passer en CA et en commission des finances. La définition du dispositif des primes n'est pas la commission des finances.

PR: on va être dans une logique d'augmentation des primes. Le niveau d'information est "exceptionnel" pour une université. On part sur une augmentation

PS: primes dépend du président. Présenté et discuté en CTP. Evolution de 6% par an au niveau de l'état, engagement.

JD: étonnant de lier l'utilisation des 0.4% de la masse salariale sur la politique indemnitaire. Mieux vaut définir cette politique et trouver ensuite des ressources pérennes.

PR: on est dans une logique où l'on pense évolution des budgets. Je pourrai peut-être le financer sur l'enveloppe globale l'année prochaine si il est en augmentation.

JD: lorsque l'on parle de politique sociale, on devrait regarder les niveaux de salaire et pas forcément séparer les corps (BIATOS/E-C).

PR: subvention repas, touche tout le monde. Proposition que les responsabilités soient intégrés dans le service.

NP: ne devrait pas parler de cela en commission finance.

PR: gros travail sur les emplois "précaires", un certain nombre de personne ont eu des concours. On doit être à un "summum" dans la masse salariale et si l'on est prudent sur les nouvelles embauches, on devrait diminuer cette masse (cf. emplois gagés).

PS: 16 en catégorie C.

YS: réussite des anciens.

PS: Plus forte participation des nouveaux que des anciens.

PR: Sur les choix politiques. Dans l'hypothèse d'une augmentation très modérée, on n'ouvrira qu'à hauteur des dépenses autorisées l'an dernier.

YS: sur le fonctionnement du SCD ne devait-on pas avoir une contribution recherche claire (et même dépendante selon les "instituts") ?

PR: on fait le choix de faire apparaître son coût à part entière, en précisant qu'il est consommé à 80% par la recherche. Si l'on fait un budget consolidé, cette dépense apparaîtrait à 80% sur la recherche et 20% sur la formation.

Intervention Claude sur les liens entre offre de formation saisie sur le site de l'université et sur les sites des composantes.

YS: (question HC qui "bloquent" 2/3 du budget!), quid d'un "COM" composantes commun ? Faire apparaître les ressources (personnels) et charges (formations, volume d'étudiants). Repose la question du modèle de répartition des crédits pour les composantes ... et les labos / présentation par institut ?

PR: il y a un travail en cours sur des indicateurs au niveau des composantes. Travail en cours qui se poursuit devrait aboutir dans le courant de l'année. Implique des éléments d'organisation et la mise en oeuvre ne se fait si facilement.

JE: cela va être fait car obligatoire dans le cadre d'un budget RCE. Pas simple de réunir. Fait partie des annexes.

(non posé (cela sera pour le CA). YS: budget réalisé et analyse de l'exercice précédent ?)